

## COMMÉMORATIONS

# Un regard sur la catastrophe du 27 décembre 1974

En décembre 2014 sera célébré le 40<sup>e</sup> anniversaire de la plus grande catastrophe minière de l'après-guerre. Le LAG, le lieu auto-géré de Liévin, a décidé d'organiser ses propres commémorations

Le 27 décembre 1974, 42 mineurs perdaient la vie à la fosse 3 des mines de Liévin. Afin de commémorer le 40<sup>e</sup> anniversaire de cette catastrophe comme il se doit, la municipalité va organiser de nombreuses manifestations qui auront pour point d'orgue un grand défilé dans les rues de la commune le 27 décembre précisément.

De son côté, le LAG a décidé de commémorer à sa façon la catastrophe. « Cette célébration vaut mieux que les rituelles et annuelles commémorations sur ces "pauvres et courageux mineurs qui se sont sacrifiés pour la patrie". Nous prendrons cependant un temps pour la restauration de la plaque commémo-



Dénonçant les commémorations « rituelles et annuelles » autour de la catastrophe du 27 décembre 1974, le LAG organisera ses propres manifestations.

rative posée en hommage aux mineurs par la commission d'enquête. » Chargée de faire la lumière sur les véritables causes de la catastrophe, elle précéda le tribunal populaire instauré le 22 mars 1975 au cinéma Apollo à Lens.

Par-delà les mythologies et les mensonges entretenus depuis si longtemps, cette célébration offrira l'opportunité

de se pencher sur le sens à donner à une commémoration, la confiscation de la parole des mineurs, la justice populaire, la mythologie de la Mine, la désindustrialisation, la notion de fatalité en matière d'accidents du travail et sa dénonciation. Une série de réflexions qui seront abordées dans le cadre de conférences, de tables rondes, d'expositions et de concert.

L'historienne du nord Marion Fontaine, le philosophe Bruno Matteï, des acteurs des tribunaux populaires consécutifs aux catastrophes de Fouquières-lez-Lens (février 1970) et de Liévin, tels que Bernard Leroy ou Jacques Lacaze ont déjà assuré de leur participation, ainsi que la chanteuse Dominique Grange.